

**Fondation de l'Université
du Québec à Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 16



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux membres de
Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation de l'Université du Québec à Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de l'Université du Québec à Montréal au 30 avril 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Montréal
Le 1^{er} octobre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Fonds général		Fonds spécial		Fonds des immobilisations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Contribution de l'Université du Québec à Montréal (note 3)	1 250 000	1 250 000					1 250 000	1 250 000
Produits nets de stationnement (note 4)	182 115	178 241					182 115	178 241
Produits nets de placements (note 5)	422 593	577 523	1 508 347	2 421 735			1 930 940	2 999 258
Autres	42 364	24 371					42 364	24 371
	1 897 072	2 030 135	1 508 347	2 421 735	-	-	3 405 419	4 451 870
Dépenses								
Salaires et charges sociales	1 475 116	1 449 491					1 475 116	1 449 491
Honoraires professionnels	185 826	81 174					185 826	81 174
Honoraires professionnels – campagne de financement majeure	77 372	73 220					77 372	73 220
Fournitures, matériel et imprimés	52 595	46 217					52 595	46 217
Informatique	86 089	54 902					86 089	54 902
Déplacements, représentation, formation et événements	55 513	62 417					55 513	62 417
Télécommunications	17 430	16 185					17 430	16 185
Frais bancaires	19 825	22 897					19 825	22 897
Cotisations et abonnements	5 097	4 012					5 097	4 012
Frais de gestion de portefeuille	18 881	17 285	64 881	61 059			83 762	78 344
Radiation d'immobilisations corporelles					15 886		15 886	
Amortissement des immobilisations corporelles					10 150	15 599	10 150	15 599
Amortissement des immobilisations incorporelles					51 538	51 538	51 538	51 538
	1 993 744	1 827 800	64 881	61 059	77 574	67 137	2 136 199	1 955 996
	(96 672)	202 335	1 443 466	2 360 676	(77 574)	(67 137)	1 269 220	2 495 874
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant les postes énumérés ci-dessous								
Dons (note 6)	4 117 388	6 303 000	1 003 680	830 015			5 121 068	7 133 015
Contributions et bourses	(3 987 305)	(6 139 333)	(644 040)	(483 766)			(4 631 345)	(6 623 099)
Assurance vie – primes des donateurs	(76 938)	(67 993)					(76 938)	(67 993)
	53 145	95 674	359 640	346 249	-	-	412 785	441 923
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant transfert à la Fondation de l'Université du Québec								
Transfert à la Fondation de l'Université du Québec	(43 527)	298 009	1 803 106	2 706 925	(77 574)	(67 137)	1 682 005	2 937 797
				(12 900)				(12 900)
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(43 527)	298 009	1 803 106	2 694 025	(77 574)	(67 137)	1 682 005	2 924 897

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Fonds général			2015	2014
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Fonds des immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 840 335		113 888	21 310 356	18 385 459
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(43 527)	(43 527)	(77 574)	1 682 005	2 924 897
Virement (a)		43 527			
Solde à la fin	1 796 808	--	36 314	22 992 361	21 310 356

(a) Les fonds sont affectés par résolutions du Conseil d'administration. Les sommes serviront au financement de la prochaine Campagne majeure de développement, au développement de systèmes d'information de gestion ou à la bonification du programme de bourses aux étudiants de l'Université du Québec à Montréal.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 682 005	2 924 897
Éléments hors caisse		
Radiation d'immobilisations corporelles	15 886	
Amortissement des immobilisations corporelles	10 150	15 599
Amortissement des immobilisations incorporelles	51 538	51 538
Variation nette de la juste valeur des placements	168 137	(1 972 472)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés (note 7)	<u>1 186 514</u>	<u>(397 396)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 114 230</u>	<u>622 166</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(5 588 869)	(15 102 756)
Cession de placements	3 054 783	14 474 110
Immobilisations corporelles		(30 446)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 534 086)</u>	<u>(659 092)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	580 144	(36 926)
Encaisse au début	<u>126 785</u>	<u>163 711</u>
Encaisse à la fin	<u>706 929</u>	<u>126 785</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

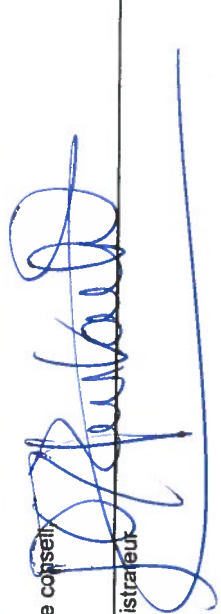
Bilan

au 30 avril 2015

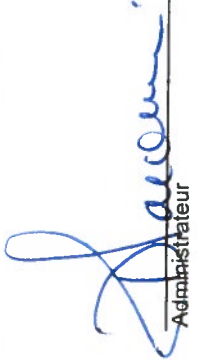
	2015		2014	
	Fonds général	Fonds spécial	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	706 929			706 929
Tranche des placements échéant à moins de un an (note 8)	3 968 716			3 968 716
Intérêts courus	127 083	12 300		139 383
Débiteurs (note 9)	86 481	184 612		86 481
Avance au Fonds général, sans intérêt	81 474			81 474
Frais payés d'avance	4 970 683	196 912		4 982 983
Long terme				
Placements (note 8)	9 148 685	20 984 775		30 133 460
Immobilisations corporelles (note 10)			11 664	11 664
Immobilisations incorporelles (note 11)			24 650	24 650
	<u>14 119 368</u>	<u>21 181 687</u>	<u>36 314</u>	<u>35 152 757</u>
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	6 618 207			6 618 207
Université du Québec à Montréal	2 12 470	22 448		234 918
Autres	184 612			
Dû au Fonds spécial, sans intérêt	7 015 289	22 448		6 853 125
Long terme				
Apports reportés (note 13)	5 307 271			5 307 271
	<u>12 322 560</u>	<u>22 448</u>	<u>-</u>	<u>12 160 396</u>
SOLDES DE FONDS				
Grévé d'affectations d'origine externe	1 796 808	21 159 239		21 159 239
Grévé d'affectations d'origine interne			36 314	1 796 808
Investi en immobilisations	1 796 808	21 159 239	36 314	36 314
	<u>14 119 368</u>	<u>21 181 687</u>	<u>36 314</u>	<u>35 152 757</u>
				<u>2 054 145</u>
				<u>75 595</u>
				<u>30 351 947</u>
				<u>37 700</u>
				<u>76 188</u>
				<u>32 519 980</u>
				<u>6 627 045</u>
				<u>233 295</u>
				<u>6 860 340</u>
				<u>4 349 284</u>
				<u>11 209 624</u>
				<u>19 356 133</u>
				<u>1 840 335</u>
				<u>113 888</u>
				<u>21 310 356</u>
				<u>32 519 980</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil



Administrateur



Administrateur

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en parts de fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que la Fondation a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le Fonds général comprend les actifs, les passifs, les dons, les legs et les autres revenus servant aux activités régulières de la Fondation. Il comprend les ressources non affectées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont gagnés.

Le Fonds spécial comprend les actifs et les dons dont seule la totalité ou une partie du revenu ou une partie du capital peut être distribuée en bourses ou destinée à d'autres activités.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Constataion des revenus

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du Fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les revenus d'intérêts, les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux revenus de fonds communs de placement.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du Fonds spécial, alors que les produits nets de placements non grevés d'affectations sont comptabilisés au Fonds général.

Produits nets de stationnement

La Fondation comptabilise ses produits nets de stationnement lorsque les services sont fournis et qu'ils sont encaissés.

Promesses de dons

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement des dons.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, le taux annuel et la période qui suivent :

	<u>Taux et période</u>
Équipement informatique	3 ans
Logiciels	20 %

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en dépenses à l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Contribution de l'Université du Québec à Montréal

La contribution de l'Université du Québec à Montréal est composée d'un montant de 1 000 000 \$ en 2015 (1 000 000 \$ en 2014) provenant d'une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science allouée aux institutions d'enseignement pour leur fondation ainsi que d'une subvention directe de 250 000 \$ en 2015 (250 000 \$ en 2014) provenant directement du Fonds d'opération de l'Université.

Autres

La Fondation bénéficie de l'utilisation de locaux et de personnel dont les frais sont pris en charge en totalité ou en partie par l'Université du Québec à Montréal. Ces contributions ne sont pas inscrites à l'état des résultats. La contribution pour l'utilisation du personnel peut être évaluée à 304 040 \$ en 2015 (241 750 \$ en 2014).

4 - PRODUITS NETS DE STATIONNEMENT

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue les stationnements de l'Université du Québec à Montréal.

La Fondation transfère la gestion des opérations de stationnement à l'Université du Québec à Montréal, qui est responsable des opérations financières des stationnements et qui facture des dépenses de location et de gestion à la Fondation.

Ces opérations entre apparentés ont été effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Revenus		
Droits de stationnement	3 094 341	2 983 108
Dépenses		
Charges locatives	2 228 081	2 187 110
Contrat de gestion	684 145	617 757
	<u>2 912 226</u>	<u>2 804 867</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>182 115</u>	<u>178 241</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

4 - PRODUITS NETS DE STATIONNEMENT (suite)

Les contrats de gestion et de location sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés moyennant un préavis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	Fonds général		Fonds spécial (a)	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	192 172	144 294	29 925	29 925
Revenus de participation de fonds communs de placement	308 224	182 543	1 568 756	670 024
Variations de la juste valeur	(77 803)	250 686	(90 334)	1 721 786
	<u>422 593</u>	<u>577 523</u>	<u>1 508 347</u>	<u>2 421 735</u>

- (a) En vertu d'une résolution du Comité de finances et d'audit, la Fondation verse au Fonds spécial un taux de rendement déterminé annuellement par ledit comité. Le taux de rendement attribué est de 5 % en 2015 (5 % en 2014).

La Fondation a réalisé des taux de rendement de 7,75 % en 2015 (14,26 % en 2014) sur les placements du Fonds spécial. Ce taux combine entre autres les taux de rendement provenant de revenus de participation de fonds communs de placement de 8,09 % en 2015 (3,94 % en 2014) et une moins-value non matérialisée sur les placements de 0,68 % en 2015 (plus-value de 10,22 % en 2014).

6 - DONS

	2015	2014
	\$	\$
Montants encaissés au cours de l'exercice		
Particuliers	2 553 623	2 086 653
Entreprises	2 031 183	1 849 663
Autres organismes sans but lucratif	1 494 249	1 177 168
	<u>6 079 055</u>	<u>5 113 484</u>
Variation des apports reportés	(957 987)	2 019 531
	<u>5 121 068</u>	<u>7 133 015</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Intérêts courus	(50 237)	(9 503)
Débiteurs	291 858	92 032
Frais payés d'avance	(5 879)	(70 095)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement		
Université du Québec à Montréal	(8 838)	1 546 248
Autres	1 623	63 453
Apports reportés	<u>957 987</u>	<u>(2 019 531)</u>
	<u>1 186 514</u>	<u>(397 396)</u>

8 - PLACEMENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds général		
Dépôts à terme	<u>6 068 749</u>	<u>5 988 613</u>
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	1 666 132	1 696 644
Parts de fonds communs de placement à court terme	730 290	611 300
Obligations d'un gouvernement provincial	1 517 254	1 483 864
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	<u>3 134 976</u>	<u>2 480 496</u>
	<u>7 048 652</u>	<u>6 272 304</u>
Fonds spécial		
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	6 124 013	6 183 588
Parts de fonds communs d'actions étrangères	3 694 655	2 827 208
Parts de fonds communs de placement à court terme	994 854	952 306
Obligations d'un gouvernement provincial et coupon détaché d'une société paragonnementale provinciale	939 130	908 414
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	<u>9 232 123</u>	<u>8 603 794</u>
	<u>20 984 775</u>	<u>19 475 310</u>
	<u>34 102 176</u>	<u>31 736 227</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>(3 968 716)</u>	<u>(1 384 280)</u>
	<u>30 133 460</u>	<u>30 351 947</u>

9 - DÉBITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir de l'Université du Québec à Montréal	75 981	357 339
Dons à recevoir	<u>10 500</u>	<u>21 000</u>
	<u>86 481</u>	<u>378 339</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2015

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	30 446	18 782	11 664	37 700

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	257 688	233 038	24 650	76 188

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 63 662 \$ en 2015 (67 028 \$ en 2014) et représentent des taxes à la consommation.

13 - APPORTS REPORTÉS

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	4 349 284	6 368 815
Montant constaté aux résultats	(3 987 305)	(6 139 333)
Montant encaissé pour les prochains exercices	4 945 292	4 119 802
Solde à la fin	5 307 271	4 349 284

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des contributions et des bourses des prochains exercices. Le montant des contributions et des bourses n'a pas encore été déterminé.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

14 - PROMESSES DE DONNS

Les promesses de dons des donateurs, non comptabilisées aux états financiers, s'élèvent à 11 568 060 \$ en 2015 (12 316 880 \$ en 2014) et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et de legs testamentaires, comme suit :

	\$
2015-2016	3 026 624
2016-2017	1 356 920
2017-2018	1 061 827
2018-2019	314 816
2019-2020	197 878
2021 et années subséquentes	<u>193 805</u>
	6 151 870
Produits d'assurance vie	2 114 700
Legs testamentaires	<u>3 301 490</u>
	<u><u>11 568 060</u></u>

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, les intérêts courus, les fonds communs de placement et les obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement :

– Risque de change :

Les placements en parts de fonds communs d'actions étrangères exposent indirectement la Fondation au risque de change;

– Risque de taux d'intérêt :

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, les placements en parts de fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt;

– Risque de prix autre :

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en parts de fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments. Les parts de fonds communs de placement en actions exposent aussi indirectement la Fondation au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de la Fondation qui sont évalués au coût après amortissement totalise 7 001 542 \$ en 2015 (6 582 883 \$ en 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 28 033 427 \$ en 2015 (25 747 614 \$ en 2014).